

Réunion du 10 février 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents :	M. Frédéric BIERRY, président. M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents. Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJOGUTHMULLER, M. Nicolas MATT, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
Procuration(s) :	M. André ERBS ayant donné pouvoir à Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à M. Thierry CARBIENER, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY
Excusé(s) :	M. CAHN Mathieu
Absent(s) :	M. DEBES Vincent
Ne prennent pas part au vote :	M. Jean-Louis HOERLE
Rapporteur :	Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER

CD/2020/005

E520_2020_01_24_005

020 - Services supports

Proposition de mise en place de deux conventions entre le Département et l'Eurométropole de STRASBOURG portant sur un cadre de collaboration autour des données géographiques et sur un partenariat concernant le plan cadastral napoléonien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide de conclure une convention cadre avec l'Eurométropole visant à définir les modalités de collaboration concernant l'échange et la transmission de données géographiques de référence ou métier, de la transmission de produits dérivés et de services rendus en lien avec le traitement de données géographiques;
- approuve les termes ci-joints du projet de convention cadre de collaboration autour des données géographiques et des produits cartographiques entre le Département et l'Eurométropole de Strasbourg pour une durée de 5 ans à titre gratuit pour une durée reconductible tacitement ;
- autorise le Président du Conseil Départemental à signer la convention cadre de collaboration autour des données géographiques et des produits cartographiques ;
- donne délégation de compétence à la commission permanente du Conseil Départemental pour approuver la conclusion, la modification et la résiliation des conventions portant sur des données (échange, partage, transmission) à conclure entre le Département et des tiers publics ou privés.

- décide de conclure un partenariat avec l'Eurométropole visant à échanger des données issues du programme de numérisation des planches du cadastre napoléonien conservées par les Archives départementales ;
- décide d'exonérer l'Eurométropole du paiement des frais de fourniture, fixés à 955 € par les tarifs en vigueur, des données mises à disposition, au regard du partenariat mis en place et des contreparties concédées par l'Eurométropole ;
- approuve en conséquence la convention de partenariat à conclure entre le Département et l'Eurométropole jointe en annexe ;
- autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention ;

• délègue, en application de l'article L.3211-2 5° du Code général des collectivités territoriales et sans préjudice de son pouvoir de vote annuel des tarifs de fourniture et de réutilisation des informations publiques détenues par les Archives départementales du Bas-Rhin, au Président du Conseil départemental du Bas-Rhin le pouvoir d'exonérer en cours d'année, si nécessaire et pour un motif concourant à la satisfaction de l'intérêt général, une personne publique ou privée, physique ou morale, des frais de fourniture d'informations publiques détenues par les Archives départementales.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 44

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	43
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200210-
lmc1135823-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/02/20